



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-19242>

Département(s) de publication : **73**

Annonce n° **26-19242**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ville d'Albertville

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21730011000012

**Ville** : ALBERTVILLE

**Code postal** : 73207

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 73

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1784889>

**Identifiant interne de la consultation** : AO26002

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Service de la Commande Publique

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 25/03/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Autorisée

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Accord cadre à marchés subséquents pour la réparation, la maintenance et l'entretien d'étanchéité et protections des surfaces

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45261420

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux de réparation, la maintenance et l'entretien d'étanchéité et protection des surfaces, sur des bâtiments communaux de la ville d'Albertville. La présente consultation a pour objet d'établir un accord cadre (un contrat) entre la Ville d'Albertville et plusieurs opérateurs économiques. Cet accord sera la base de remise en concurrence, uniquement entre ses titulaires, en ce qui concerne l'ensemble prestations relatives à l'objet du présent accord cadre. Cette remise en concurrence aura lieu pour toute la période de validité de l'accord cadre. Le montant maximum par opération est 40 000 euro(s) HT. Les opérations supérieures à 40 000 euro(s) HT feront l'objet d'une consultation spécifique en dehors de cet accord cadre

**Lieu principal d'exécution du marché :** 73200 - Albertville

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Pour l'accord cadre initial : pas de visite sur place. Pour les marchés subséquents : une visite sera obligatoire à chaque marché subséquent. Les modalités seront précisées à chaque marché subséquent

**Autres informations complémentaires :** L'acheteur impose l'utilisation d'une signature électronique avancée reposant sur un certificat qualifié. Il sera attribué à un maximum de 3 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres). Il n'y a pas de variante autorisée. Il n'y a pas de variante imposée. Il n'y a pas de prestation supplémentaire éventuelle (PSE). L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat. La date prévisionnelle de notification serait juin 2026. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit : 60 000,00 euro(s) HT Maximum périodique Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Il n'y aura pas de retenue de garantie. Financement sur les fonds propres de la collectivité (section d'investissement) Les prix de l'accord cadre initial sont unitaires. Les prix des marchés subséquents seront soit unitaires soit forfaitaires. Cela sera précisé à chaque marché subséquent (lors de chaque demande de devis). Les prix plafonds sont ajustables. Règlement par mandat administratif et virement. Délai global de paiement : 30 jours à compter de la réception de la facture. Historique de cet accord cadre : - l'accord cadre AO22004 : Réparation, maintenance et entretien de toitures des bâtiments communaux (accord cadre à marchés subséquents) se décomposait en deux lots : lot 01 : charpente / couverture et lot 02 : étanchéité. Le lot 01 aurait dû se terminer le 01 juin 2026. Or, il a été reconduit deux fois par anticipation, ce qui l'a fait se terminer le 20.10.25. Le lot 02 : réparation, maintenance et entretien d'étanchéité et protection des surfaces, se termine le 30 mai 2026. Il avait été convenu de relancer le lot 01 seul et le lot 02 ultérieurement. - le lot

01 a donc fait l'objet de l'accord cadre AO25004 : accord cadre à marchés subséquents pour la réparation, la maintenance et l'entretien des toitures et charpentes des bâtiments communaux. Cette procédure a été déclarée sans suite au motif que plusieurs erreurs se sont glissées dans les bordereaux des prix unitaires / devis quantitatifs estimatifs. - le lot 01 a été relancé et attribué par l'accord cadre AO25011 : accord cadre à marchés subséquents pour la réparation, la maintenance et l'entretien des toitures et charpentes des bâtiments communaux - le lot 02 est l'objet du présent accord cadre

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/02/2026**